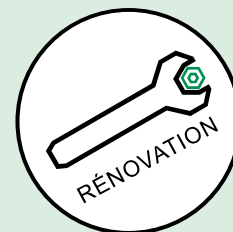


La Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain intervient dans votre quartier pour remplacer un tronçon de canalisation. Cette rénovation est nécessaire pour assurer la pérennité du réseau de chaleur de la Ville de Paris.



**Du 25 février
au 30 avril 2021**



13^{ème} ARRONDISSEMENT :
33 rue de Rungis

RÉF. CHANTIER : 32S20104



DES QUESTIONS ?

LE CHARGÉ D'AFFAIRES VOUS RÉPOND !

- **JE SUIS CLIENT DE LA CPCU, LES TRAVAUX ONT-ILS UN IMPACT SUR MA FOURNITURE DE CHALEUR ?**
 - Non, aucun impact à prévoir sur votre fourniture de chaleur
- **LES CHEMINEMENTS PIÉTONS ET L'ACCÈS DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE SERONT-ILS CONSERVÉS ?**
 - Oui



Christine LAPCHIN

Chargée d'affaires - 06 88 84 13 79

- **LA CIRCULATION DES VÉHICULES SERA-T-ELLE MAINTENUE ?**
 - Oui
- **LA CIRCULATION DES BUS ET DE L'ACCÈS DES SERVICES DE SECOURS SERA-T-ELLE MAINTENUE ?**
 - Oui
- **LE STATIONNEMENT VA-T-IL ÊTRE NEUTRALISÉ ?**
 - Il pourra être provisoirement modifié

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée.

À PROPOS DE LA CPCU

La CPCU fournit de la chaleur pour le chauffage et l'eau chaude de l'habitat et des bâtiments tertiaires en métropole parisienne. Grâce à son mix énergétique favorisant les énergies locales et renouvelables, la CPCU améliore la qualité de l'air et contribue aux objectifs de transition énergétique du territoire francilien.

Actuellement, nous intervenons dans votre quartier pour **remplacer un tronçon de canalisations** de notre réseau de retour d'eau. Ces travaux indispensables de rénovation vont permettre de **garantir l'efficacité énergétique et la sécurité du réseau ainsi que de préserver d'importantes quantités d'eau.**

VOS CONTACTS

Service client : 01 44 68 68 20

CPCU : www.cpcu.fr

 @La_CPCU

**Tous les concessionnaires :
www.paris.fr/chantiers**

LA CPCU,



**RÉSEAU DE CHALEUR
URBAIN EN FRANCE**

UN RÉSEAU
SOUTERRAIN DE
510 KM



LA CPCU CHAUFFE
500 000
ÉQUIVALENTS
LOGEMENTS
À PARIS



51%

**D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES
ET DE RÉCUPÉRATION**